Ma demande MDPH : quel est son circuit ? – Le fonctionnement de la MDPH

Jean-Luc GLEYZE
Président du Conseil départemental de la Gironde
Conseiller départemental du canton Sud-Gironde

Jean-François Egron
Vice-président chargé du handicap et de l'inclusion

Wiame Benyachou
Présidente de la Commission des droits des personnes handicapées
vous convient à échanger avec votre MDPH et ses partenaires sur la thématique

"Ma demande MDPH : quel est son circuit ?"
le mardi 28 septembre de 18h à 19h

en visio conférence sur gironde.fr/webinaire-mdph

Gironde
LE DÉPARTEMENT

En présence Evelyne Delay, directrice de la MDPH de la Gironde, Gaëlle Micoulas, cheffe du service des pôles territoriaux d'activité, Sylvie Pointel, directrice du Pôle territorial de solidarité du Libournais, Anthony Ourbantchich, coordonnateur de gestion courrier et numérisation au bureau de la numérisation et pré-instruction.

Cette rencontre sera animée par Dominique Espagnet-Veloso, directeur général de l'association ARI.

Vous pourrez poser vos questions en direct aux différents (e) invité (es).

Cette action d'information sous forme de webinaire vise à apporter une information accessible et compréhensible auprès des personnes, de leurs proches et des professionnels qui les accompagnent. Elle s'inscrit dans un programme d'actions que la MDPH de la Gironde a défini et souhaite développer dans l'accès aux droits des personnes et de leur participation. Elle s'inscrit dans la démarche Territoire 100% inclusif et les objectifs retenus dans la feuille de route locale MDPH 2022.

La préparation de ce webinaire a mobilisé un ensemble de personnes que nous remercions : agents de la MDPH et du Département, les associations ADDAH 33, Les Petits Corps Malades, Nos Enfants Différents (N.E.D), Trisomie 21 et l'Union départementale des centres communaux d'action sociale.